

QUESTIONNAIRE

1. De nombreuses familles à Genève éprouvent des difficultés à concilier vie familiale et vie professionnelle.
 - a) Diriez-vous que c'est une problématique politique majeure à Genève ? Pour quelles raisons ?
C'est une problématique importante car elle souligne l'indifférence que le monde du travail peut avoir à l'égard des besoins des familles. Dans une économie aux réalités toujours plus dures, on pousse sans arrêt l'employé à s'engager pour l'entreprise sans aucun égard pour sa famille.
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour aider les familles genevoises à concilier vie familiale et vie professionnelle ?
Il me semble que nous devrions donner de bonnes conditions de travail et de promotions à celles et ceux qui, charge de famille, souhaitent diminuer leur temps de travail afin d'améliorer la qualité du temps qu'ils passent en famille.

2. L'Etat genevois offre des prestations de soutien à la famille (notamment les prestations complémentaires familiales, les bourses d'études et les demandes d'allocation de logement)
 - a) Quels sont, selon vous, les obstacles qui empêchent certaines familles à Genève d'accéder à de telles prestations ?
On peut imaginer la complexité de certaines demandes (notamment allocation de logement)
 - b) Quelles mesures proposeriez-vous pour améliorer l'accès des familles genevoises aux prestations de soutien à la famille ?
Redonner la capacité à notre administration de fournir des prestations concrètes, sans décourager le demandeur par des démarches excessives et complexes

3. Imaginons la mise sur pied par l'Etat d'un Secrétariat à la famille (secrétariat intégré à un département du Conseil d'Etat).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
La capacité à centraliser les demandes et besoins et ainsi la faculté à faire émerger une véritable politique de la famille.
 - b) Quels en seraient les désavantages ?

4. Et maintenant la mise sur pied par l'Etat d'un Observatoire des familles ayant pour objectif d'étudier la situation des familles à Genève et leur évolution (outil mis sur pied par le Conseil d'Etat, qui travaillerait avec l'Université en lien avec les associations).
 - a) Quels seraient, selon vous, les avantages d'un tel dispositif ?
Soutenir en connaissances et études le secrétariat
 - b) Quels en seraient les désavantages ?

5. Et pour finir, parlons "politique familiale" dans le canton de Genève.
- a) Quelles sont, selon vous, les mesures actuelles qui définissent le mieux la politique familiale dans le canton de Genève ?
Les allocations familiales
 - b) Quelles sont les mesures que vous préconiserez pour la développer ?
L'emploi à temps partiel à des conditions décentes